



L'assistant social :

- accompagne les personnes qui ne peuvent plus faire face seules à leurs difficultés,
- aide à résoudre des problèmes d'ordre social, administratif, socio-économique,
- informe, conseille, propose des dispositifs d'aide à la réinsertion sociale et professionnelle,
- accompagne dans différentes démarches,
- met en place les mesures nécessaires (aide financière, appui administratif, orientation vers d'autres spécialistes),
- collabore avec de nombreuses autres instances éducatives, judiciaires, médicales ou sociales,
- évalue régulièrement l'évolution des situations, réajuste son action.

Si vous souhaitez en faire votre métier, il est important de:

- avoir de l'intérêt pour le monde du social,
- savoir collaborer en équipe,
- avoir le contact aisé,
- avoir de la facilité à analyser et à trouver des solutions,
- savoir écouter et comprendre l'autre,
- savoir prendre des décisions et être indépendant,
- être à l'aise dans les tâches administratives,
- avoir de la tolérance et du respect,
- avoir une bonne capacité à gérer le stress.

A l'Hospice général, des assistant(e)s sociaux(ales) travaillent dans les centres d'action sociale, au Service du revenu minimum cantonal d'aide sociale et à l'Aide aux requérants d'asile.